



Section des départementaux 35

Mobilisation dans les CDAS

Comme convenu, l'intersyndicale a rendu compte aux agents des CDAS, rassemblés à Pacé en AG le 21 juin, de la rencontre du vendredi 18 juin avec le Président du CG. Une importante délégation composée de la quasi-totalité des métiers des CDAS accompagnait les organisations syndicales. Malgré des interventions de qualité et reconnues comme telles par nos interlocuteurs, M. Tourenne n'a pas compris le sens des revendications : en plus et au-delà de la question des moyens humains, la prise en compte du sens du **travail social** ne peut se réduire à celui de **l'action sociale**.

Ses réponses aux revendications sont restées **essentiellement organisationnelles** et à la **marge sur les moyens** :

- 1 poste ASE dès le 1^{er} juillet dédié aux mineurs étrangers isolés en attente de la plate forme ;
- L'éventualité d'1 poste de REF supplémentaire sous réserve des propositions de l'atelier sur cette thématique ;
- Pas de remise en cause des temps partiels et des remplacements (censés être effectués dans l'immense majorité des cas !), en contradiction avec ce que les organisations syndicales constatent sur le terrain ;
- Mise à niveau annuellement, et non au fil de l'eau, du référentiel ASE ; et confirmation de l'abandon unilatéral des référentiels des autres métiers pourtant mis en place par l'administration et mis à jour depuis 2007 ! ;
- Refus de prendre en compte les difficultés des secrétariats ASE, et réponse uniquement via de l'organisationnel,
- Accord pour la mise en place d'Etats généraux en octobre 2010 ;
- Accord pour un « stage » d'une journée en CDAS pour les élus et DG, DGA.

Au regard de ces éléments, l'AG a décidé d'appeler tous les agents des CDAS à :

- **poursuivre et amplifier le boycott des ateliers ;**
- **ne pas effectuer d'heures supplémentaires qui ne soient pas préalablement validées par un chef de service, pour récupération ou rémunération ;**
- **maintenir la grève illimitée jusqu'au 24 juin pour un rassemblement à 9h devant les grilles du CG, afin de manifester avec les autres agents du département, leur désaccord sur une réorganisation des services dans une logique essentiellement comptable ;**
- **la préparation d'Etats généraux pour la rentrée à partir des propositions des professionnels et des partenaires.**

Nous vous donnons donc rdv :

- **JEUDI 24 JUIN à 9H, devant les grilles du CG ;**
- **Dès septembre en AG pour initier la construction d'Etats généraux et se concerter avec d'autres départements**

Syndicat SUD Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 81 ou 82 Fax : 02 99 02 39 91 e-mail : sud-departementaux@cg35.fr

Section Cfdt des Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 21 96 ou 86 Fax : 02 99 02 21 90 e-mail : cfdt-departementaux35@cg35.fr

Section CGT des Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 92 ou 75 Fax : 02 99 02 34 14 e-mail : cgt@cg35.fr